

Liaisons SOS Loire vivante / ENTRE NOUS

n° 73
02/2021

ÉDITO



SOS LOIRE VIVANTE



Plus loin !

Pour mieux aller de l'avant, il est parfois utile de jeter un regard dans le « rétroviseur ». Le début d'année est une bonne occasion pour cela. Si 2020, marqué par la pandémie, a été pour les Hommes une période difficile, il n'en a pas été de même pour la nature. En plus d'une « pause de stress » pour l'environnement en général, il y a eu de belles voire d'extraordinaires réussites, notamment pour nos rivières. Voici un aperçu. L'engagement de l'Europe à maintenir inchangée la Directive Cadre sur l'Eau si ambitieuse malgré les pressions des lobbys puissants, le nouvel objectif européen de rendre libre au moins 25 000 km de rivières d'ici 2030, l'engagement formel de la France d'équiper enfin les grands barrages français sur le Rhin franco-allemand avec des dispositifs de franchissement pour les poissons migrateurs, la plus grande démolition en Europe, voire dans le monde, du barrage de Vézins haut de 37m sur la Sélune en Normandie, l'arasement

partiel du barrage du Poutès sur le Haut-Allier associé à l'abaissement total de ses vannes pendant 3 mois chaque année, ... et pour SOS Loire Vivante le renouvellement de l'habilitation nationale à participer au débat sur l'environnement !

Et quelle satisfaction de se dire qu'on y est un peu pour quelque chose dans toutes ces belles avancées! SOS Loire vivante et tout un réseau d'associations réunissant de nombreux citoyens y ont en effet massivement contribué par leur force d'opposition et de proposition, avec patience et détermination, pendant de longues années.

Ça vaut le coup de regarder dans le rétroviseur, non ? Il y a de quoi nous galvaniser pour les années à venir, n'est-ce pas ?

Et il y aura beaucoup à faire ! 1 million de barrages et seuils de toutes tailles et de tous âges bloquent encore les rivières de l'Europe. Un de moins, c'est vrai, depuis l'effacement

UN NOUVEAU FORMAT POUR NOS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ?

L'AG 2020 l'a montré : traiter des points légaux par visioconférence, avec vote à distance, c'est possible! Nous réitérerons cette expérience. Non pas pour remplacer nos rencontres en présentiel toujours très conviviales mais pour permettre à plus d'adhérents de participer. A étudier ensemble !

du grand barrage de Vézins. Libérons nos rivières et profitons, pour une fois qu'il faut laisser couler

En France, malgré des efforts remarquables, il existe toujours des dizaines de milliers d'obstacles obsolètes, inutiles, dangereux ou trop impactants et des milliers de kilomètres de digues qui corsettent trop souvent nos cours d'eau. Effaçons, modifions et évitons les aménagements nocifs, rendons leur dynamique aux rivières afin qu'elles puissent se guérir elles-mêmes et qu'elles deviennent résilientes aux aléas du changement climatique.

Alors allons plus loin pour faire renaître des rivières libres, vivantes, pleines d'eau et pour préserver nos zones humides, lacs, estuaires et mers. Protéger l'eau et la planète c'est protéger l'Homme. Ensemble, construisons les solidarités nécessaires et préparons les victoires de demain!

Roberto Epple, Président



Le fleuve Sélune libéré. Inspiré par les effacements de barrages sur le bassin de la Loire, le barrage de Vézins a été arasé © DDTM50/ERN

Vie de l'association

*Nous poursuivons la présentation des personnes impliquées dans la vie de l'association.
Cette fois, nous avons le plaisir de vous présenter deux de nos fidèles adhérents...*

ANTOINE

C'est en 1989 que j'ai adhéré à SOS Loire Vivante pour m'associer au combat contre le barrage de Serre de la Fare. En tant que jardinier paysagiste, la nature est un élément essentiel à mon bien être. Natif de la Touraine, le maire de Tours à l'époque, Monsieur Jean Royer a créé l'Etablissement Public et Aménagement de la Loire et des Affluents (EPALA). Son objectif : permettre la construction en zone inondable et diluer les produits toxiques en cas de pollution, grâce aux barrages. Un non-sens environnemental. Fidèle adhérent de SOS Loire Vivante depuis cette année-là, je me tiens au courant de l'activité de l'association grâce au bulletin. C'est ainsi que j'ai participé en 2014 à la marche des 3 sources puis en 2015 à une partie du parcours au Cœur de la Mayenne. L'ambiance amicale, les repas animés et la qualité des rencontres m'ont

conduit à nous inscrire Damienne et moi-même en juillet 2017 pour la sortie de la Loire en Vélo de la source du Loiret jusqu'à Saint Nazaire.



© D&A Fleury

DAMIENNE

J'ai adhéré à mon tour à SOS Loire Vivante pour cette sortie Vélo. Première expérience de séjour sous la tente, sous une météo peu propice au camping... J'en garde malgré tout un bon souvenir. Mon engagement dans la vie

municipale de notre ville où je viens d'être élue Maire en juillet dernier, me permet de mener nos projets en adéquation avec nos convictions. Je partage les mêmes valeurs que SOS Loire Vivante. Empêcher un projet de lotissement en zone inondable, combattre les friches industrielles polluées. Ces luttes n'ont qu'un seul et même objectif, repositionner la nature à sa place. Tout comme SOS Loire Vivante, nous agissons parce que nous sommes convaincus d'oeuvrer pour le bien de la planète.

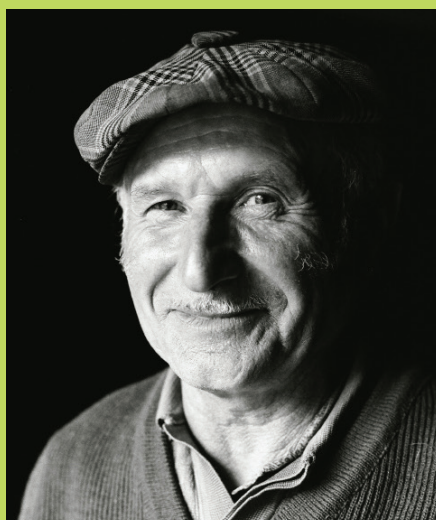
30 ANS DE SOS : DES NOUVELLES DU LIVRE !

Merci à vous tous, qui en 2019, avez répondu à notre appel à souscription pour la sortie du livre annoncée en 2020. Avec le Covid, nous avons pris un peu de retard, mais pas d'inquiétude, le travail avance...

...et de rendre un dernier hommage à Lucien Bertrand, dit «Lulu»

Nous souhaitons ici vous faire partager notre émotion suite au décès, en 2020, de Lucien Bertrand, alias Lulu, qui fut un des témoins importants du combat contre le projet de barrage à Serre de la Fare, dans les années 90. Au fond de ses yeux vifs et pétillants se lisait un attachement fusionnel à la Haute-Vallée de la Loire, où il a vécu toute sa vie, à Collandre. Sa jeunesse fut marquée par les hivers rigoureux de la vallée où être paysan, de surcroît pendant la guerre, était une tâche ardue. Et s'il n'a pu voyager, c'est le monde qui est venu à lui, lors de l'occupation du site à Serre de

la Fare. Cette période de sa vie fut sans nul doute marquante pour lui : c'est avec une grande générosité qu'il a accueilli tous



© JP Galland

ceux qui, venus de partout, sont entrés dans sa vie, dans sa vallée, pour la défendre. L'enrichissement fut mutuel. Laissant à disposition des bouts de ses terres pour que les militants puissent cultiver des légumes, chaque jour, il leur rendait visite sur le site, éclairant ainsi ses longues journées et mais aussi celles des occupants du site. Lulu était un résistant dans l'âme, une âme sage et ouverte au monde. Et s'il est coutume de dire que certaines personnalités reflètent un territoire, une terre, on peut sans réserve dire que Lulu incarnait la Haute-Vallée de la Loire qui nous est chère.

Le long de la Loire

MICROCENTRALE À DESCARTES : LES ASSOS DÉFAVORABLES

L'enquête publique concernant le projet de centrale hydroélectrique prévu sur le barrage existant de Descartes (Creuse) a eu lieu fin 2020. SOS Loire Vivante et la Sauvegarde de la Loire Angevine ont déposé conjointement un avis défavorable, tout comme bon nombre d'associations environnementales et de pêche. Le projet est en effet totalement contraire aux enjeux de restauration de la continuité écologique sur la Creuse et incohérent avec d'autres mesures mises en places sur des sites stratégiques tels que Poutès. Hélas, les conclusions du commissaire enquêteur produites en ce début d'année restent favorables au projet, sous réserve de précisions sur les mesures compensatoires. >> Retrouvez l'ensemble du dossier sur le site de la préfecture d'Indre et Loire

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PARTAGE DE L'EAU SUR LE HAUT-BASSIN

Le débat est sur la table ! La raréfaction de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique (jusqu'à -30%) fait resurgir l'épineuse question du partage. On ne peut bien sûr pas la séparer du fameux détournement de l'eau de la Loire vers l'Ardèche par le Complexe hydroélectrique de Montpezat. La concession de cet ouvrage stratégique sera à renouveler en 2028. Pour lancer le débat, SOS Loire Vivante a organisé un Webinaire le 8 décembre avec près de 100 inscrits, regroupant institutions, associations, entreprises, universitaires et citoyens... Des interventions de qualité, des échanges riches pour un dialogue apaisé : le cadre idéal pour «construire des solidarités nouvelles» indispensables pour s'adapter aux changements en cours. Cette initiative

« L'EAU VIVE »... PLEINE D'AVENIR !

« L'Eau Vive », BD* dont nous vous parlions dans notre dernier Loire Mail, continue son chemin et fait parler d'elle ! Elle vient tout juste de se voir décerner le prix Tournesol 2021, à Angoulême, prix attribué à la BD écolo de l'année, en marge du palmarès officiel.

Alain Bujak, auteur et scénariste de la BD, s'est prêté à notre jeu de questions-réponses.



Alain Bujak dessiné par
Damien Roudeau, extrait
de la BD L'Eau Vive

Dans cette interview que nous vous invitons à découvrir sur le site web de SOS Loire Vivante, on y découvre son attachement de longue date à la Loire, la manière dont l'idée de cette BD lui est venue, et ce que les rencontres « chaleureuses et humaines » qui ont guidé ses pas en Haute-Loire, ont pu apporter au récit. Il nous explique que la vocation de L'Eau Vive est « de faire découvrir le combat de Serre de la Fare, à un public jeune, à la génération d'après, qui ne connaît pas cette histoire » ; En effet, précise-t-il « dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, le combat de Serre de la Fare trouve une résonance particulière. Plus que jamais nous avons besoin de mobilisation, de réflexion collective, citoyenne, et de construire ensemble un monde plus humain ».

>> Retrouvez l'interview complète d'Alain Bujak sur le site web SOS

Loire Vivante, à la page consacrée à la BD

* d'Alain Bujak et Damien Roudeau, Editions Futuropolis



ECOPÔLE DU FOREZ APPEL AUX DONS



© FNE Loire

La suppression des fonds publics et l'arrêt des animations liées à la crise sanitaire du Covid mettent en péril la pérennité de l'écopôle du Forez, qui est la plus grande réserve ornithologique sauvage de Rhône-Alpes. FNE Loire lance un appel à dons sur HelloAsso pour maintenir la conservation et les activités de ce site dont elle est seule gestionnaire.

>> <https://urlz.fr/eNsE>

COMBIEN D'EAU POUR LA LOIRE - COMBIEN POUR L'ARDÈCHE ? ET POUR QUOI FAIRE ?

SOS Loire vivante lance en 2020/21 une série de webinaires autour de ce thème.

L'enregistrement du 1^{er} est disponible en ligne sur [www.sosloirevivante.org / rubrique Webinaires](http://www.sosloirevivante.org/rubrique-Webinaires). Le prochain webinaire donnera la parole aux différents usagers.

COLLOQUES «STRESS CLIMATIQUE» UN FRANC SUCCÈS !

En partenariat avec l'IPEC (Sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative du Ministère de la Transition écologique) et l'Université de Lorraine, ERN France a organisé le 26 octobre 2020 en présentiel à Paris, et le 21 décembre 2020 sous forme de webinaire, deux rencontres sur le risque climatique et les Solutions Fondées sur la Nature. De nombreux intervenants sont venus présenter leurs actions ou recherches dans le domaine : services de l'Etat, collectivités territoriales, chercheurs, représentants associatifs, acteurs économiques. Au centre des débats, une question : face aux risques de sécheresse, d'inondation, quelle place la nature et les écosystèmes peuvent-ils occuper ? Une autre gestion des fleuves, rivières et zones humides est-elle possible pour faire de la nature une alliée face aux risques naturels ?

>> Retour sur la journée du 26/10/20 : <https://urlz.fr/eNn4>

«LAISSEZ COULER !» 1 SAISON, 3 ÉPISODES

Vous le savez aussi bien que nous, protéger la biodiversité implique engagement et vigilance ! Mais une fois n'est pas coutume, on entend bien montrer que pour nos rivières, il faut laisser couler : ERN-SOS Loire Vivante va réaliser en 2021 une série de 3

courts-métrages, racontant la politique de restauration de la continuité écologique en France, et ce grâce au soutien du Ministère de la transition écologique et de l'Office français de la biodiversité (OFB), dans le cadre de MobBiodiv'2020. Ces modules audiovisuels seront à destination du grand public, et accompagnés de micro-vidéos pour les réseaux sociaux. Leur diffusion est prévue à l'échelle nationale et internationale. Vous pourrez bientôt vous la couler douce devant vos écrans pour découvrir tout cela, mais là, ça n'est plus notre affaire !

>> Visionnez notre bande annonce : <https://vimeo.com/485425129>

LUTTE CONTRE 10 KM D'AUTOROUTE EN HAUTE-LOIRE !

Pour contourner les villages Le Pertuis et Saint Hostien, la région AURA trace une nouvelle RN 88 à travers le magnifique pays des Sucs et sur 20ha de zones humides. Démesuré ! Trop impactant, trop cher, trop long...

SOS Loire Vivante, FNE et AUTA soutiennent le combat du Collectif Lutte des Sucs contre ce projet sorti des cartons par M. Wauquiez juste avant les élections régionales de 2021. Des travaux ont débuté. Les associations ont déposé un recours et demandent une recherche d'alternatives plus adaptées au contexte général de changement climatique.

>> Page Facebook @laluttedessucs

PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC SOS LOIRE VIVANTE !



Rivière de contournement du barrage de Civray (Cher), 2020 © R.Epple

Au travers d'une série de brèves vidéos en «survol», nous vous présentons des sites emblématiques ou controversés. Pour commencer, retrouvez un survol du barrage à aiguilles de Civray, sur le Cher aval ainsi qu'un survol du tracé RN88 en projet (Haute-Loire)

>> site web SOSLV / rubrique vidéos 'Survol'

SUIVEZ NOS PROJETS ET CAMPAGNES

• sur le bassin de la Loire

- www.sosloirevivante.org
- www.hautevalleedelaloire.com
- www.mabloireallierardeche.org
- Loiremail/LoireFlash : Abo via le site SOS Loire Vivante

• au niveau national et international

- www.ern.org
- www.bigjump.org
- RiverNews (français/anglais), Abo via le site d'ERN

• Nouveautés en ligne

- Microvidéos «Prenons de la hauteur» (Survol) >> site SOS LV
- Colloque « Stress climatique» de fin 2020 >> site ERN
- Webinaire de décembre 2020: «Quel partage de l'eau sur le Haut bassin Loire Allier Ardèche?» >> vidéo sur site SOS LV
- Nouvelles pages Web sur le complexe hydroélectrique de Montpezat >> site SOS LV
- Prix George Emblanc 2020 >> site ERN

ADHÉREZ ET SOUTENEZ NOUS !

Adhésions / Dons (déductibles)

- par carte bancaire, consultez www.sosloirevivante.org
- par chèque à l'ordre de SOS Loire Vivante - 8 rue Crozatier - 43000 Le Puy-en-Velay

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org



Directeur de publication : Roberto Epple
Comité de rédaction : Simon Burner, Colette Chambonnet, Roberto Epple, Alexis Pasquet, Anne-Fanny Profit / Mise en page : Anne-Fanny Profit

ISSN : 2552-1055

Imprimé à l'encre végétale sur papier / 100% recyclé